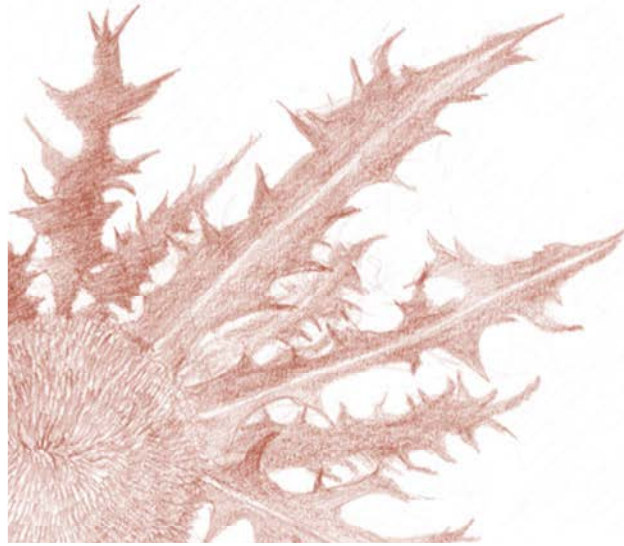
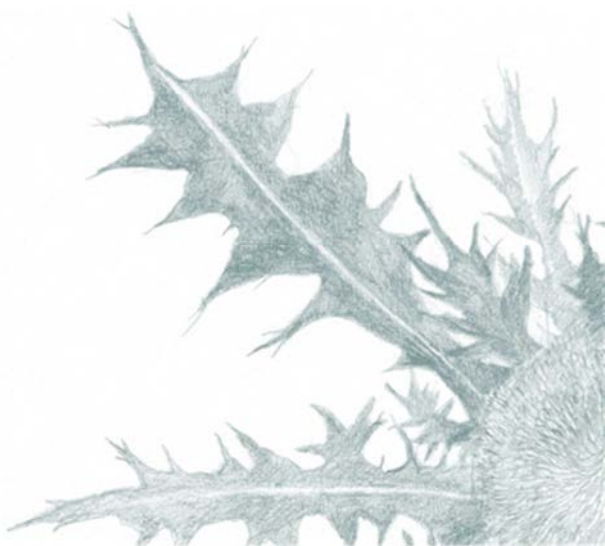




FORMATIONS CICADE



2016



CICADE

28 rue du Faubourg Boutonnet - 34090 Montpellier

04 67 58 71 52 / centre@cicade.org / www.cicade.org

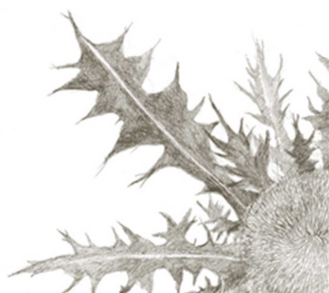
Organisme de formation déclaré auprès de la Préfecture du Languedoc-Roussillon sous le n° 91340404034

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Statuts déposés le 31/10/1997

SIRET n°41779023500036

Le droit du séjour des étrangers non citoyens européens en France

Etat du droit – Réforme – Approche pratique



C I C A D E

COUT DE LA SESSION : 500 Euros TTC par personne
DUREE DE LA SESSION : 19h30 réparties sur 3 jours
NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 15 personnes
INTERVENANTS : Laurent Forté et Aurélie Bédou

Première partie :

L'entrée et le séjour des étrangers non citoyens européens en France
Etat du droit et actualité législative

intervenant : Laurent Forté

Introduction :

- ▶ Le cadre juridique applicable.
- ▶ La distinction entre le statut des citoyens européens et celui des étrangers non citoyens européens.

Les conditions d'entrée sur le territoire français.

Les principaux titres de séjour prévus par le Code de l'entrée et du séjour des étrangers :

- ▶ La carte de séjour temporaire.
- ▶ La carte de séjour pluriannuelle.
- ▶ La carte de résident.

Les principales catégories énoncées par le Code de l'entrée et du séjour des étrangers :

- ▶ Les mineurs et les jeunes majeurs.
- ▶ Les étrangers ayant leur résidence en France depuis une certaine durée.
- ▶ Le conjoint de Français.
- ▶ Le parent d'enfant français.
- ▶ La catégorie d'étrangers visée à l'article L. 313-11, 7° (le droit au respect de la vie privée et familiale).
- ▶ L'étranger nécessitant des soins médicaux en France.
- ▶ L'ascendant de Français et l'enfant étranger d'un ressortissant de nationalité française.
- ▶ L'étranger admis exceptionnellement au séjour.
- ▶ Les statuts particuliers (étudiant, salarié, réfugié...).

Les régimes spéciaux :

- ▶ L'accord franco-algérien.
- ▶ L'accord franco-tunisien.
- ▶ L'accord franco-marocain.
- ▶ Les accords passés entre la France et certains Etats francophones d'Afrique subsaharienne.

Le regroupement familial (présentation synthétique).

Première partie (suite) :

intervenant : Aurélie Bédou

Les conséquences de la rupture sur le droit au séjour des femmes étrangères victimes de violences conjugales :

- ▶ La rupture de la communauté de vie en raison des violences.
- ▶ La délivrance et le renouvellement du titre de séjour : les principales catégories prévues par les textes :
 - Les conjointes de Français.
 - Les bénéficiaires du regroupement familial.
 - Les autres situations.

Deuxième partie :

Approche pratique

intervenant : Laurent Forté

Méthode de recueil de données en droit des étrangers :

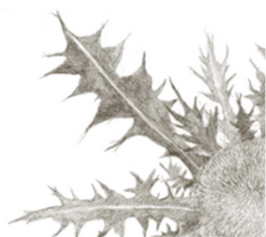
- ▶ Cette partie sera consacrée à la mise en pratique d'une méthode d'entretien servant à l'accompagnement ou à l'orientation des personnes étrangères.

Etudes de cas :

- ▶ Seront abordés dans cette partie les situations exposées par les participants ou les cas pratiques proposés par le formateur. Ce temps d'échange permettra la confrontation des approches et des méthodes et sera l'occasion d'expérimenter l'utilisation des textes juridiques et des documents distribués lors de la formation.

Dates et lieux de formation au choix :

- ▶ 8-9-10 juin 2016 à Montpellier
- ▶ 22-23-24 juin 2016 à Toulouse



Entrée, séjour et droits sociaux des citoyens de l'Union européenne et des membres de leur famille

24-25 novembre 2016

COUT DE LA SESSION : 380 Euros TTC par personne

DUREE DE LA SESSION : 13 heures réparties sur 2 jours

NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 15 personnes

INTERVENANTS : Laurent Forté (CICADE) et Benjamin Demagny (COMEDE)

Première partie :

Repères fondamentaux

- ▶ Les étrangers concernés (citoyens de l'Union européenne et membres de leur famille).
- ▶ Schéma simplifié de la protection sociale en France.
- ▶ Les principes de liberté de circulation et de droit au séjour.
- ▶ Les conditions d'accès à la protection sociale :
 - le principe d'égalité de traitement entre français et citoyens européens.
 - la condition de résidence en France.
 - la condition d'ancienneté de présence.
 - la condition de régularité de séjour.

Deuxième partie :

L'entrée et le séjour en France des citoyens de l'Union européenne et des membres de leur famille :

- ▶ L'entrée en France.
- ▶ Le séjour en France d'une durée inférieure ou égale à trois mois.
- ▶ Le séjour en France d'une durée supérieure à trois mois :
 - l'absence d'obligation de détenir un titre de séjour (et exceptions).
 - les catégories justifiant d'un droit au séjour :
 - les travailleurs et assimilés.
 - les inactifs ayant des ressources suffisantes et une couverture maladie.
 - les étudiants.
 - les membres de famille.
 - le maintien du droit au séjour.
- ▶ le droit au séjour permanent.

Troisième partie :

Les principes de la coordination européenne des régimes de sécurité sociale.

Quatrième partie :

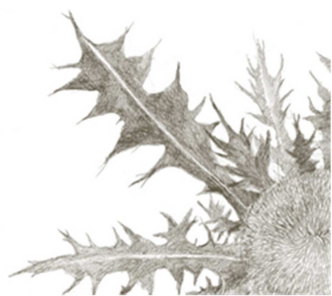
Aspects pratiques :

- ▶ Tableau récapitulatif sur le droit au séjour et les droits sociaux.
- ▶ Le recueil d'informations préalable à l'évaluation des droits.
- ▶ Outils et lieux ressources.
- ▶ Cas pratiques.

Dates et lieu de formation
24-25 novembre 2016
à Montpellier

La situation juridique des mineurs et des jeunes majeurs étrangers en France

7-8-9 décembre 2016



C I C A D E

COUT DE LA SESSION : 500 Euros TTC par personne
DUREE DE LA SESSION : 19h30 réparties sur 3 jours
NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 15 personnes
INTERVENANTS : Laurent Forté et Aurélie Bédu

Première partie :

L'entrée, le séjour et la nationalité des mineurs et des jeunes majeurs en France

Préambule : Le cadre juridique applicable.

La nationalité française :

- ▶ Etre français à la naissance.
- ▶ Devenir français de plein droit à la majorité ou par déclaration pendant la minorité.
- ▶ Les situations d'effet collectif de l'acquisition de la nationalité française.
- ▶ Le jeune majeur étranger et l'acquisition de la nationalité française.

Le séjour des mineurs et des jeunes majeurs étrangers en France :

- ▶ Le séjour des mineurs :
 - Les notions de séjour irrégulier et d'éloignement.
 - Le regroupement familial.
 - La scolarité et le travail des mineurs.
- ▶ Le séjour des jeunes majeurs :
 - Les principaux titres de séjour.
 - La situation des jeunes confiés à l'ASE.
 - La délivrance d'un titre de séjour de plein droit liée à l'autorisation de séjour en France au titre du regroupement familial.
 - La délivrance d'un titre de séjour de plein droit liée à l'ancienneté du séjour en France.
 - La délivrance d'un titre de séjour de plein droit liée aux attaches personnelles et aux attaches familiales.
 - La délivrance d'un titre de séjour de plein droit liée à l'état de santé.
 - La régularisation.

Deuxième partie :

Le droit de la famille des mineurs vivant en France

La filiation :

- ▶ L'établissement de la filiation :
 - La filiation établie par l'effet de la loi.
 - La filiation établie par reconnaissance.
 - La filiation établie par possession d'état.
 - La filiation adoptive.
- ▶ La prohibition de l'adoption en Algérie et au Maroc.

L'autorité parentale :

- ▶ L'exercice de l'autorité parentale :
 - L'exercice en commun.
 - L'exercice unilatéral.
 - La délégation de l'exercice de l'autorité parentale.
- ▶ Les atteintes à l'exercice de l'autorité parentale :
 - La non présentation d'enfant.
 - La soustraction de mineur.
- ▶ La sortie du territoire français et étranger des enfants.

Troisième partie :

Cas pratiques

Dates et lieu de formation
7-8-9 décembre 2016
à Montpellier

OBJECTIFS DES SESSIONS

- ▶ **Prendre connaissance des textes juridiques de base pour chacune des grandes questions traitées.**
- ▶ **Les mettre en application à travers l'étude de cas concrets proposés par les participants.**
- ▶ **Disposer d'une méthode d'entretien efficace lors de l'accueil du public.**

SUPPORT DE FORMATION

Chaque stagiaire recevra un dossier pédagogique regroupant les principaux textes en vigueur, les cas pratiques étudiés ainsi qu'une méthode de recueil de données en droit des étrangers.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- ▶ **Aurélie Bédu** : permanente du CICADE depuis 1999 - Juriste et formatrice spécialisée en droit international de la famille et en droit des étrangers - Responsable depuis 2002 du Lieu ressource du CICADE consacré au droit de la famille des femmes étrangères ou « issues de l'immigration ». Auteur du guide juridique en droit international privé intitulé « Droit de la famille des femmes françaises et maghrébines » paru en 2007.
- ▶ **Laurent Forté** : permanent du CICADE depuis 2000 - Juriste et formateur spécialisé en droit des étrangers.
- ▶ **Benjamin Demagny** : juriste et formateur - Responsable adjoint du service social et juridique du COMEDE (Comité médical pour les exilés) - Référent du COMEDE en région PACA sur les questions d'accès aux droits et aux soins des étrangers.